Louer un atelier

Localisations disponibles

- Parc des Métiers à Ermont : 10 cellules de 90 à 190 m²
- Parc des Alouettes à Eaubonne : 18 cellules de 115 à 218 m²
- Parc Louis Armand à Eaubonne : 5 cellules de 200 à 350 m²

Conditions tarifaires

- 1ère année : 90 €/m²/an HT
- 2ème année : 100 €/m²/an HT
- 3ème année : 110 €/m²/an HT
- Charges selon les usages et la localisation

Caractéristiques du bail

- Bail de courte durée exclusivement (1 à 3 ans maximum)
- Aucune prolongation au-delà de 3 ans
- Un seul lot par entreprise

Activités prioritaires visées

- Sous-traitants d'entreprises locales (notamment industrielles)
- Projets relevant de l’économie sociale et solidaire (ESS) ou à impact environnemental
- Entreprises innovantes ou expérimentales
- Structures à fort potentiel de croissance
- Entreprises créatrices d’emplois

Activités exclues

- Garages ou activités de réparation automobile / Vente de pièces automobiles
- Activités polluantes
- Entreprises du BTP
- Activités de commerce

Infos pratiques

Critères de sélection des candidatures

Les entreprises intéressées doivent :

1. Compléter un dossier de candidature
2. Soumettre un formulaire en ligne (lien ci-dessous)

Les critères examinés sont :

- L’âge de l’entreprise (moins de 5 ans)
- La nature de l’activité
- La viabilité économique (notamment via le business plan)
- Le potentiel de création d’emplois
- Le secteur d’activité

Liens utiles
Louer un atelier